



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1993/7
E/CN.4/Sub.2/1992/55
26 août 1992

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-neuvième session
Point 12 du projet d'ordre du jour provisoire

Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-quatrième session
Point 6 de l'ordre du jour

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES,
OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE MONDE, EN PARTICULIER DANS LES PAYS
ET TERRITOIRES COLONIAUX ET DEPENDANTS

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES,
Y COMPRIS LA POLITIQUE DE DISCRIMINATION RACIALE ET DE SEGREGATION
AINSI QUE LA POLITIQUE D'APARTHEID, DANS TOUS LES PAYS,
EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES COLONIAUX
ET DEPENDANTS : RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
ETABLI EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 8 (XXIII)
DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Note du Secrétariat

Par une lettre datée du 11 août 1992, la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a demandé au Secrétariat de faire distribuer un document du Conseil de sécurité (S/24388) daté du 6 août 1992. Ce document sera disponible à la quarante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme et à la quarante-quatrième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.